



Bureau du  
directeur général des élections  
du Canada

# 2023-2024

## Rapport sur les résultats ministériels



---

Stéphane Perrault  
Directeur général des élections du  
Canada

---

L'honorable Dominic LeBlanc, c.p., c.r., député  
Ministre des Finances et des Affaires  
intergouvernementales

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

**Centre de renseignements**

Élections Canada  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec)  
K1A 0M6

Tél. : 1-800-463-6868  
Télec. : 1-888-524-1444 (sans frais)  
ATS : 1-800-361-8935  
[elections.ca](http://elections.ca)



ElectionsCanE



@ElectionsCan\_E



ElectionsCanadaE



Elections Canada



electionscan\_e

ISSN 2561-1046  
N° de catalogue : SE2-16F-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2024

Tous droits réservés

# Rapport sur les résultats ministériels du Bureau du directeur général des élections pour 2023-2024 en un coup d'œil

Un rapport sur les résultats ministériels fournit un compte rendu des réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le [plan ministériel](#) connexe.

- ▶ [Raison d'être, mandat, rôle](#) et [contexte opérationnel](#)

## Principales priorités

Les principales priorités du Bureau du directeur général des élections en 2023-2024 étaient les suivantes :

- ▶ préparer la transition vers la nouvelle carte électorale en mettant à jour les systèmes et le matériel de l'organisme afin qu'ils tiennent compte de la nouvelle géographie électorale, épauler les associations de circonscription qui mettent un terme à leurs activités ou qui déménagent dans de nouvelles circonscriptions, et nommer les nouveaux directeurs du scrutin;
- ▶ faire l'essai de listes électorales électroniques au cours d'au moins une élection partielle, et consigner les leçons apprises afin de déterminer la voie à suivre pour les futures élections générales;
- ▶ examiner les services électoraux offerts afin de cerner, puis de commencer à régler les obstacles à la participation qui touchent spécifiquement les électeurs handicapés, les étudiants, les nouveaux électeurs et les électeurs autochtones.

## Faits saillants

En 2023-2024, le total des dépenses réelles (y compris les services internes) du Bureau du directeur général des élections était de 249 066 492 \$ et le personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) était de 1 208. Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines du Bureau du directeur général des élections, consultez la section [Dépenses et ressources humaines](#) du rapport complet.

Un résumé des réalisations de l'organisme en 2023-2024 selon son cadre ministériel des résultats approuvé est présenté ci-dessous. Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats qu'il prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui permettent de mesurer les progrès menant vers l'atteinte de ces résultats.

### Responsabilité essentielle 1 : Administration électorale

**Dépenses réelles :** 144 091 585 \$

**Ressources humaines réelles :** 651

**Résultats ministériels obtenus :**

- ▶ Le Canada a un processus électoral inclusif, accessible et fiable.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Administration électorale](#) dans la section « Résultats : Nos réalisations » du rapport complet sur les résultats ministériels.

## **Responsabilité essentielle 2 : Surveillance réglementaire**

**Dépenses réelles** : 29 039 136 \$

**Ressources humaines réelles** : 179

### **Résultats ministériels obtenus :**

- ▶ Le Canada a un processus électoral équitable, sûr, transparent et exempt d'abus d'influence.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Surveillance réglementaire](#) dans la section « Résultats : Nos réalisations » du rapport complet sur les résultats ministériels.

## **Responsabilité essentielle 3 : Révision des limites des circonscriptions électorales**

**Dépenses réelles** : 1 324 097 \$

**Ressources humaines réelles** : 8

### **Résultats ministériels obtenus :**

- ▶ Les commissions de délimitation des circonscriptions électorales peuvent présenter leur rapport final conformément aux exigences législatives.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Révision des limites des circonscriptions électorales](#) dans la section « Résultats : Nos réalisations » du rapport complet sur les résultats ministériels.

## Sur cette page

[Message du Directeur général des élections](#)

[Résultats : Nos réalisations](#)

[Administration électorale](#)

[Surveillance réglementaire](#)

[Révision des limites des circonscriptions électorales](#)

[Services internes](#)

[Dépenses et ressources humaines](#)

[Dépenses](#)

[Financement](#)

[Faits saillants des états financiers](#)

[Ressources humaines](#)

[Renseignements sur l'organisme](#)

[Tableaux de renseignements supplémentaires](#)

[Dépenses fiscales fédérales](#)

[Définitions](#)

## Message du Directeur général des élections

C'est avec plaisir que je présente le Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 du Bureau du directeur général des élections, qui rend compte de ce que l'organisme a accompli en regard des engagements énoncés dans son Plan ministériel 2023-2024. Le rapport présente les résultats pour l'ensemble du portefeuille, constitué d'Élections Canada et du Bureau de la commissaire aux élections fédérales.

Au cours de la période visée par le rapport, Élections Canada a mené six élections partielles et s'est affairé à préparer la prochaine élection générale. En plus de demeurer prêt à tenir une élection selon la carte électorale fédérale actuelle, l'organisme s'est préparé à l'éventualité de mener la prochaine élection générale selon une nouvelle carte, à la suite de la révision décennale des limites des circonscriptions.

L'organisme s'est aussi employé à améliorer et à moderniser ses services afin de répondre aux attentes et aux besoins changeants des Canadiens. Élections Canada a notamment mis à l'essai une liste électorale électronique à certains lieux de vote de l'élection partielle dans Durham



Stéphane Perrault  
Directeur général des élections  
du Canada

(Ontario). Les électeurs ont ainsi pu voter à n'importe quelle table dans ces lieux de vote. L'organisme reste déterminé à étendre l'utilisation des listes électorales électroniques en 2025.

Élections Canada a aussi consulté activement diverses communautés afin de cerner, puis de commencer à régler, les difficultés particulières auxquelles font face certains électeurs lorsqu'ils participent au processus électoral. Plus précisément, l'organisme s'est efforcé d'offrir un accès équitable au vote aux personnes handicapées, aux étudiants et aux personnes autochtones.

Enfin, tout au long de l'année, le Bureau du directeur général des élections a appuyé la [Commission sur l'ingérence étrangère](#) en lui fournissant des renseignements contextuels, en participant à des entretiens ainsi qu'en lui apportant son expertise et des renseignements utiles. D'ailleurs, le 28 mars 2024, la commissaire aux élections fédérales et moi-même avons personnellement témoigné à une audience publique de la Commission au sujet des événements pertinents survenus dans le contexte des 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> élections générales ainsi que de nos mandats en général.

Le rôle d'Élections Canada dans la démocratie canadienne est de renforcer la confiance envers le processus électoral de même que l'intégrité et l'inclusivité de ce dernier. À l'approche de la prochaine élection générale, je suis convaincu que les activités et les améliorations sur lesquelles l'organisme s'est concentré permettront de bâtir une démocratie plus forte et plus résiliente pour les générations à venir.

---

Stéphane Perrault  
Directeur général des élections du Canada

## Résultats : Nos réalisations

### Responsabilités essentielles et services internes :

- ▶ [Administration électorale](#)
- ▶ [Surveillance réglementaire](#)
- ▶ [Révision des limites des circonscriptions électorales](#)
- ▶ [Services internes](#)

### Responsabilité essentielle 1 : Administration électorale

#### Dans la présente section :

- ▶ [Description](#)
- ▶ [Progrès à l'égard des résultats](#)
- ▶ [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- ▶ [Répertoire des programmes](#)

## Description

Élections Canada assure la préparation et la conduite d'élections générales, d'élections partielles et de référendums fédéraux, en fait rapport conformément au cadre législatif, et informe les électeurs, les électeurs votant pour la première fois et les futurs électeurs pour favoriser la participation des Canadiens à un processus électoral inclusif.

## Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par l'organisme pour atteindre les résultats et les cibles relativement à l'Administration électorale. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

### Tableau 1 : Cibles et résultats relativement à l'Administration électorale

Le tableau 1 fournit un résumé des cibles et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats liés à l'Administration électorale.

À moins d'indication contraire, la mention « Non applicable » signifie que les données pour l'indicateur de rendement n'ont pas pu être recueillies puisque le scrutin visé (élection partielle ou élection générale) n'a pas eu lieu pendant cet exercice. La mention « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement ne s'appliquait pas à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont pas disponibles. La 44<sup>e</sup> élection générale a eu lieu le 20 septembre 2021, pendant l'exercice 2021-2022; une élection partielle<sup>1</sup> a eu lieu en 2022-2023, et il y en a eu six<sup>2</sup> en 2023-2024.

### Le Canada a un processus électoral inclusif, accessible et fiable

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Pourcentage des électeurs satisfaits de leur expérience de vote globale à une élection partielle	Au moins 85 %	par mars 2024	2021-2022 : Non applicable 2022-2023 : 95 % 2023-2024 : 98 %
Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux 15 critères d'accessibilité obligatoires pendant une élection partielle	100 %	par mars 2024	2021-2022 : Non applicable 2022-2023 : 100 % 2023-2024 : 98,5 %
Pourcentage d'électeurs admissibles qui sont inscrits au Registre national des électeurs	Au moins 95 %	par mars 2024	2021-2022 : 97 % 2022-2023 : 95,1 % 2023-2024 : 95,2 %
Pourcentage de jeunes électeurs (18-24 ans) qui sont inscrits au Registre national des électeurs	Au moins 80 %	par mars 2024	2021-2022 : Non disponible 2022-2023 : 74 % 2023-2024 : 69,5 %

<sup>1</sup> L'élection partielle dans Mississauga-Lakeshore a eu lieu le 12 décembre 2022.

<sup>2</sup> Les élections partielles dans Notre-Dame-de-Grâce-Westmount, Oxford, Portage-Lisgar et Winnipeg-Centre-Sud ont eu lieu le 19 juin 2023, celle dans Calgary Heritage le 24 juillet 2023, et celle dans Durham le 4 mars 2024.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Pourcentage de futurs électeurs (17 ans) qui sont inscrits au Registre des futurs électeurs	Au moins 25 %	par mars 2024	2021-2022 : Non disponible 2022-2023 : 15,8 % 2023-2024 : 16,9 %
Pourcentage des électeurs satisfaits de leur expérience de vote globale pendant une élection générale	Au moins 85 %	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : 96 % 2022-2023 : Non applicable 2023-2024 : Non applicable
Pourcentage des électeurs satisfaits des renseignements reçus d'Élections Canada sur le processus de vote	Au moins 90 %	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : 94 % 2022-2023 : Non applicable 2023-2024 : Non applicable
Pourcentage des candidats satisfaits de la qualité globale du service reçu d'Élections Canada	Au moins 75 %	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : 86 % 2022-2023 : Non applicable 2023-2024 : Non applicable
Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux 15 critères d'accessibilité obligatoires pendant une élection générale	100 %	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : 94 % 2022-2023 : Non applicable 2023-2024 : Non applicable
Pourcentage de non-votants qui n'ont pas voté pour des raisons liées au processus électoral	5 % ou moins	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : Non applicable 2022-2023 : 7,1 % 2023-2024 : Non applicable
Nombre d'écoles qui s'inscrivent pour participer au Vote étudiant	Au moins 7 500	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : Non applicable 2022-2023 : 7 628 2023-2024 : Non applicable

Des renseignements supplémentaires sur [les résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du Bureau du directeur général des élections figurent dans l'InfoBase du GC.

## Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à l'Administration électorale en 2023-2024 en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel du Bureau du directeur général des élections pour l'exercice.

### **Le Canada a un processus électoral inclusif, accessible et fiable**

En 2023-2024, Élections Canada a mené six élections partielles avec succès. Être prêt à mener des scrutins fédéraux fait partie intégrante du mandat de l'organisme. Dans ses préparatifs à la prochaine élection générale, l'organisme s'est concentré sur des initiatives visant à offrir des programmes et des services permettant aux Canadiens de voter et de se porter candidats.



Résultats obtenus :

- ▶ L'organisme a commencé à modifier ses systèmes et activités en région en vue de tenir une élection générale d'après les nouvelles limites des circonscriptions. Comme l'exige la loi, il tient à jour les cartes des circonscriptions actuelles et des nouvelles circonscriptions jusqu'à la dissolution de la Chambre des communes. Il s'affaire à apporter toutes les modifications nécessaires pour assurer une transition sans heurts vers la nouvelle carte électorale et le bon déroulement des prochaines élections.
- ▶ Il a mis à l'essai des listes électorales électroniques<sup>3</sup> au cours de l'élection partielle dans Durham (Ontario). Ces listes ont permis aux électeurs de voter à n'importe quelle table de leur lieu de vote désigné. Ce projet pilote a également permis d'optimiser les ressources disponibles. Par exemple, dans un lieu de vote, 30 sections de vote ont été regroupées et ont été desservies par 17 tables.
- ▶ Il a lancé le développement d'une technologie d'assistance qui permet aux électeurs aveugles ou malvoyants de marquer et de vérifier leur bulletin de vote sans aide aux lieux de vote par anticipation et du jour de l'élection. Cette technologie a pour but d'éliminer des obstacles au vote et de permettre à ces électeurs d'exercer leur droit de vote de façon indépendante et en toute confiance.
- ▶ Il a amélioré les services de vote par anticipation dans les collectivités éloignées, en mettant à jour le processus de production des cartes d'information de l'électeur afin de pouvoir modifier les dates et les heures de vote par anticipation en fonction des besoins uniques de chaque collectivité. Cette amélioration permet à Élections Canada de mieux s'adapter aux défis particuliers des régions éloignées, ce qui rend le processus de vote plus accessible et plus pratique pour les électeurs de ces collectivités.
- ▶ Avant d'obtenir des parlementaires l'autorisation de mettre à l'essai un bulletin de vote tenant compte des réalités linguistiques des électeurs autochtones du Nunavut, Élections Canada a pris l'initiative de préparer un plan de mise en œuvre du projet pilote. Ce plan a été élaboré avec la précieuse collaboration des services de consultation en inuktitut du [ilinniipaa Skills Development Centre](#).
- ▶ Il a collaboré avec les peuples autochtones pour améliorer les services aux électeurs des Premières Nations, inuits et métis, en examinant les services offerts et en identifiant des possibilités d'amélioration. Il a également renforcé la capacité nécessaire au maintien de relations avec les partenaires autochtones et mené des consultations qui ont permis de formuler des recommandations pour remédier aux problèmes cernés.
- ▶ Il a formé un groupe de travail sur le [vote sur campus](#) pour accroître l'accessibilité du vote et la représentation à la prochaine élection générale, en ouvrant des bureaux de vote par bulletin spécial sur les campus des établissements d'enseignement postsecondaire participants<sup>4</sup>. Au cours de la prochaine élection générale, 120 campus devraient offrir le programme partout au Canada.
- ▶ Il a mis à jour les ressources et les ateliers éducatifs d'Inspirer la démocratie qui portent sur les thèmes suivants : [se présenter à une élection fédérale](#), [travailler à une élection fédérale](#) et [s'inscrire et voter lors d'une élection fédérale](#). L'objectif principal était de faciliter la participation des groupes d'électeurs qui rencontrent généralement des

---

<sup>3</sup> Actuellement, les procédures prévoient le recours à une liste papier sur laquelle figurent les noms des électeurs inscrits dans chaque section de vote.

<sup>4</sup> Établissements d'enseignement postsecondaire qui répondent à certains critères (participation antérieure, nombre d'étudiants inscrits, services aux étudiants autochtones, etc.).

obstacles au vote<sup>5</sup>. Le réseau Inspirer la démocratie a été élargi et comprend désormais 183 organisations, communautés, gouvernements et centres d'amitié autochtones, avec sept contrats de partenariat qui renforcent cet effort de sensibilisation.

- ▶ Il a continué à s'assurer que les produits de communication destinés au public sont conformes aux normes d'accessibilité et présentés dans un langage simple. Il a aussi produit des vidéos en American Sign Language et en langue des signes québécoise et conçu des produits dans des formats substitués en prévision de la prochaine élection générale, ajouté des sous-titres et des textes descriptifs aux vidéos destinées au public, et utilisé des fonctions d'accessibilité sur les plateformes de médias sociaux.
- ▶ Il a uniformisé les technologies utilisées dans ses bureaux locaux et élaboré des procédures complémentaires pour aider les directeurs du scrutin à mener leurs activités dès que possible après le déclenchement d'une élection. Pour ce faire, il a notamment déployé de nouveaux équipements ainsi que des outils numériques de productivité et de collaboration.

Pour demeurer à l'avant-garde des tendances et des enjeux en matière de gestion électorale, Élections Canada a pris part à des collaborations et à des activités internationales avec d'autres organismes de gestion électorale et des partenaires clés. En 2023-2024, l'organisme a mené les activités suivantes :

- ▶ Il a co-organisé deux événements majeurs, soit la [16<sup>e</sup> Réunion interaméricaine des organismes électoraux](#) avec l'Organisation des États américains ainsi que la table ronde des directeurs généraux des élections canadiens sur l'intelligence artificielle avec Élections Ontario.
- ▶ Il a participé à 20 événements internationaux portant sur divers sujets, tels que la protection de l'intégrité de l'information et de la confiance du public dans les élections, la réglementation de la publicité politique, la veille des médias sociaux et les méthodes de vote.
- ▶ Il a participé à des discussions bilatérales avec d'importants organismes de gestion électorale internationaux et nationaux afin de partager des connaissances et de l'expertise. L'organisme a également accueilli des délégations de Singapour, du Royaume-Uni et de la Corée du Sud pour faciliter l'échange de connaissances et la collaboration.
- ▶ Il a participé aux programmes virtuels des visiteurs de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande afin d'élargir son réseau international.
- ▶ Il a entretenu des relations avec des administrations électorales des États-Unis en participant à la conférence hivernale de la [National Association of State Election Directors](#).
- ▶ Il a transmis avec succès au [Carter Center](#) le flambeau du poste de coordonnateur du [Réseau du savoir électoral ACE](#), tout en continuant de soutenir ce partenariat.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

### Tableau 2 : Aperçu des ressources requises pour l'Administration électorale

Le tableau 2 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

---

<sup>5</sup> Les personnes handicapées, les étudiants, les nouveaux électeurs et les Autochtones.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	115 109 165	144 091 585
Équivalents temps plein	554	651

Des renseignements exhaustifs sur les ressources [financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du Bureau du directeur général des élections se trouvent dans l'InfoBase du GC.

## Répertoire des programmes

Administration électorale est appuyée des programmes suivants :

- ▶ Services de vote
- ▶ Gestion des activités en région
- ▶ Services liés aux données électorales
- ▶ Éducation et information du public

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Administration électorale se trouvent sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

## Responsabilité essentielle 2 : Surveillance réglementaire

Dans la présente section :

- ▶ [Description](#)
- ▶ [Progrès à l'égard des résultats](#)
- ▶ [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- ▶ [Répertoire des programmes](#)

### Description

Au sein du Bureau du directeur général des élections, deux organisations distinctes veillent à l'intégrité du processus électoral : Élections Canada (EC) et le Bureau du commissaire aux élections fédérales (BCEF). EC administre le régime de financement politique, établit des politiques et formule des avis et des lignes directrices pour faciliter l'administration des élections conformément à la [Loi électorale du Canada](#) (LEC), et surveille la conformité des entités politiques aux exigences de la Loi en matière de financement politique. Le BCEF veille au respect et à l'exécution de la LEC et de la [Loi référendaire](#).

### Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par l'organisme pour atteindre les résultats et les cibles relativement à Surveillance réglementaire. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

### Tableau 3 : Cibles et résultats relativement à Surveillance réglementaire

Le tableau 3 fournit un résumé des cibles et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats liés à Surveillance réglementaire.

À moins d'indication contraire, la mention « Non applicable » signifie que les données pour l'indicateur de rendement n'ont pas pu être recueillies puisque le scrutin visé (élection partielle ou élection générale) n'a pas eu lieu pendant cet exercice. La mention « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement ne s'appliquait pas à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont pas disponibles. La 44<sup>e</sup> élection générale a eu lieu le 20 septembre 2021, pendant l'exercice 2021-2022; une élection partielle<sup>6</sup> a eu lieu en 2022-2023, et il y en a eu six<sup>7</sup> en 2023-2024.

### Le Canada a un processus électoral équitable, sûr, transparent et exempt d'abus d'influence

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Pourcentage des électeurs qui perçoivent de façon positive l'administration des élections partielles	Au moins 90 %	par mars 2024	2021-2022 : Non applicable 2022-2023 : 89 % 2023-2024 : 91 %
Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin pendant une élection partielle	Écart inférieur à 2 % pour les contrôles clés des élections partielles et écart inférieur à 11 % pour les contrôles secondaires des élections partielles	par mars 2024	2021-2022 : Non applicable 2022-2023 : Dans l'écart 2023-2024 : En deçà du seuil de tolérance pour les contrôles clés; au-delà du seuil de tolérance pour les contrôles secondaires <sup>1</sup>
Pourcentage des rapports financiers des partis politiques et des associations de circonscription (déposés avec tous les documents obligatoires) publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission	100 %	par mars 2024	2021-2022 : Non disponible 2022-2023 : 58,6 % <sup>2</sup> 2023-2024 : 91,2 % <sup>3</sup>
Nombre d'incidents de sécurité <sup>3</sup> ayant un effet démontrable <sup>4</sup> sur le processus électoral	0	par mars 2024	2021-2022 : 0 2022-2023 : 0 2023-2024 : 0
Pourcentage de dossiers du Bureau du commissaire aux élections fédérale fermés dans les 18 mois	Au moins 80 %	par mars 2024	2021-2022 : Non disponible 2022-2023 : 88,9 % 2023-2024 : 96 %
Pourcentage des électeurs qui perçoivent de façon positive l'administration des élections générales	Au moins 90 %	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : 90 % 2022-2023 : Non applicable 2023-2024 : Non applicable
Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin pendant une élection générale	Écart inférieur à 2 % pour les contrôles clés d'une élection générale et écart inférieur à 11 % pour les	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : En deçà du seuil de tolérance pour les contrôles clés; au-delà du seuil de

<sup>6</sup> L'élection partielle dans Mississauga-Lakeshore a eu lieu le 12 décembre 2022.

<sup>7</sup> Les élections partielles dans Notre-Dame-de-Grâce-Westmount, Oxford, Portage-Lisgar et Winnipeg-Centre-Sud ont eu lieu le 19 juin 2023, celle dans Calgary Heritage le 24 juillet 2023 et celle dans Durham le 4 mars 2024.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
	contrôles secondaires d'une élection générale d'ici la 45 <sup>e</sup> élection générale		tolérance pour les contrôles secondaires <sup>6</sup> 2022-2023 : Non applicable 2023-2024 : Non applicable
Pourcentage des rapports financiers des candidats (déposés avec tous les documents obligatoires) publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission	100 %	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : Non disponible 2022-2023 : 47 % 2023-2024 : 98,7 %
Pourcentage des rapports financiers des candidats dont la vérification est terminée dans les 12 mois suivant l'échéance de soumission statutaire ou prolongée	100 %	par la 45 <sup>e</sup> élection générale	2021-2022 : Non disponible 2022-2023 : 100 % <sup>7</sup> 2023-2024 : 100 % <sup>8</sup>

Note de tableau 1 : Les contrôles sont en deçà du seuil de tolérance s'il n'en découle pas de constat majeur ou d'observation généralisée. Une observation généralisée a été faite concernant un seul contrôle secondaire. De plus amples renseignements à ce sujet sont fournis dans le [Rapport de vérification indépendant sur l'exercice des attributions des fonctionnaires électoraux – élection partielle du 19 juin 2023](#) et dans le [Rapport de vérification indépendant sur l'exercice des attributions des fonctionnaires électoraux – élection partielle du 24 juillet 2023](#).

Note de tableau 2 : Seize des dix-huit rapports financiers annuels de partis politiques ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur dépôt. Sur les 1 416 rapports financiers d'associations de circonscription, 824 ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur dépôt.

Note de tableau 3 : Quinze des dix-huit rapports financiers annuels de partis politiques ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur dépôt. Sur les 1 305 rapports financiers d'associations de circonscription, 1 192 ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur dépôt.

Note de tableau 4 : Un « incident de sécurité » est un événement qui réduit l'exécution, la confidentialité ou l'intégrité du processus électoral.

Note de tableau 5 : Un « effet démontrable » est une interruption ou une suspension de services électoraux dans une ou plusieurs circonscriptions.

Note de tableau 6 : Les contrôles sont en deçà du seuil de tolérance s'il n'en découle pas de constat majeur ou d'observation généralisée. Une observation généralisée a été faite concernant un seul contrôle secondaire. De plus amples renseignements à ce sujet sont fournis dans le [Rapport de vérification indépendant sur l'exercice des attributions des fonctionnaires électoraux – 44<sup>e</sup> élection générale](#).

Note de tableau 7 : Ces résultats concernent la 44<sup>e</sup> élection générale.

Note de tableau 8 : Ces résultats concernent l'élection partielle de 2022 dans Mississauga–Lakeshore (Ontario).

Des renseignements supplémentaires sur [les résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du Bureau du directeur général des élections figurent dans l'InfoBase du GC.

## Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Surveillance régulatoire en 2023-2024 en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel du Bureau du directeur général des élections pour l'exercice.

## Le Canada a un processus électoral équitable, sûr, transparent et exempt d'abus d'influence

En 2023-2024, Élections Canada a poursuivi les activités de clôture de la 44<sup>e</sup> élection générale, tout en demeurant prêt à conduire la 45<sup>e</sup> élection générale. L'organisme s'est concentré sur des initiatives qui ont facilité la mise en œuvre de son plan de vérification pluriannuel des entités

politiques, qui ont permis de maintenir un régime de financement politique sain et qui ont renforcé la confiance dans le processus électoral.

Résultats obtenus :

- ▶ Il a facilité la vérification obligatoire du travail des préposés au scrutin des élections partielles tenues au cours de l'exercice et a publié les [rapports finaux](#) des cinq élections partielles tenues en 2023<sup>8</sup>. Cette vérification indépendante vise à déterminer si les fonctionnaires électoraux ont exercé leurs attributions conformément à la [Loi électorale du Canada](#).
- ▶ Il a modernisé le programme de financement politique en créant des modules de formation à rythme libre à l'intention des candidats et des associations de circonscription dans son [Environnement d'apprentissage en ligne](#). L'organisme a également facilité le respect de la [Loi électorale du Canada](#) en envoyant des rappels aux agents financiers au moment de leur enregistrement, en fournissant aux tiers, aux candidats à la direction et aux associations de circonscription un aperçu de leurs responsabilités et des échéances à venir, ainsi qu'en présentant les étapes importantes dans des infographies et des échéanciers pour tous.
- ▶ Il a mené une analyse rétrospective du processus de vérification des entités politiques en vue d'en optimiser l'efficacité. Élections Canada a également analysé les résultats de la vérification des rapports des candidats à la 44<sup>e</sup> élection générale afin de déterminer les améliorations qui pourraient être apportées à la méthode de vérification pour la prochaine élection générale.
- ▶ Il a renforcé le programme de conformité au financement politique visant les entités politiques en ajoutant des outils accessibles et de l'information sur le redécoupage électoral à tous les manuels de financement politique. Élections Canada a également offert une formation en ligne aux nouveaux agents financiers pour les informer des outils disponibles et les aider à s'acquitter de leurs tâches.
- ▶ Il a mis en œuvre un plan de communication complet pour renseigner les partis politiques et les entités affiliées sur le processus de redécoupage électoral. Il a notamment créé du contenu en ligne, organisé des séances d'information et fourni des conseils personnalisés sur les changements apportés aux cartes électorales et les obligations en matière de rapports.
- ▶ Il a veillé à demeurer la source d'information officielle sur le processus électoral fédéral en surveillant continuellement le milieu de l'information, en intervenant lorsque des renseignements inexacts circulaient et en produisant des rapports réguliers afin d'orienter les stratégies de communication. Il a notamment élaboré du contenu pour le Web et les médias sociaux, comme la page Web [ÉlectoFaits](#), afin de corriger les informations inexacts.
- ▶ Il a préparé et publié six [instruments de politique réglementaire](#) pour améliorer la prévisibilité et la transparence des services électoraux.

Tout au long de l'exercice 2023-2024, le Bureau de la commissaire aux élections fédérales (BCEF) a veillé au respect et à l'application de la [Loi électorale du Canada](#) en continuant son

---

<sup>8</sup> Comme l'élection partielle dans Durham a eu lieu le 6 mars 2024, le rapport final n'a pas encore été publié.

travail d'examen et d'enquête relatif aux plaintes et aux renvois<sup>9</sup> liés aux 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> élections générales.

Résultats obtenus :

- ▶ Le BCEF a clos 6 125 dossiers<sup>10</sup> liés aux 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> élections générales. Il a continué de recevoir des renvois d'Élections Canada concernant ces élections, et les a traités en priorité tout au long de la période visée par le rapport.
- ▶ Il a reçu 6 340 nouveaux dossiers, dont 1 383 renvoyés par Élections Canada. Chaque dossier a été examiné et, si nécessaire, a fait l'objet d'une enquête.
- ▶ Il a commencé à se préparer à la 45<sup>e</sup> élection générale pour être en mesure de traiter de manière proactive l'afflux de plaintes et de problèmes qui surviennent généralement en période électorale. Il a notamment renforcé sa capacité de répondre efficacement à un volume élevé de plaintes complexes, ainsi qu'élaboré des stratégies pour relever les nouveaux défis que représentent la recherche dans des sources ouvertes, le traçage des fonds et la reconnaissance des images et des vidéos truquées, entre autres.
- ▶ Il a dressé des procès-verbaux qui ont entraîné des sanctions administratives pécuniaires pour 90 personnes et accepté deux engagements<sup>11</sup>.
- ▶ Il a envoyé 503 lettres d'avertissement et 22 lettres d'information. Le BCEF a publié sept [communiqués de presse](#) au cours de la période visée par le rapport pour annoncer ces mesures.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

### Tableau 4 : Aperçu des ressources requises pour Surveillance réglementaire

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	27 183 202	29 039 136
Équivalents temps plein	196	179

Des renseignements exhaustifs sur les ressources [financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du Bureau du directeur général des élections se trouvent dans l'InfoBase du GC.

## Répertoire des programmes

Surveillance réglementaire est appuyée des programmes suivants :

- ▶ Conformité réglementaire des entités politiques
- ▶ Intégrité électorale et politique réglementaire

<sup>9</sup> Renvois faits par Élections Canada, y compris ceux qui concernent les rapports financiers des candidats, des partis enregistrés et des tiers.

<sup>10</sup> Comprend les dossiers ayant fait l'objet de mesures de conformité et d'application de la loi.

<sup>11</sup> Un engagement est une promesse formelle signée volontairement par une personne ou une entité et acceptée par le commissaire. Il peut énoncer toute condition que le commissaire estime nécessaire, notamment le paiement d'une somme par la personne ou l'entité.

- ▶ Bureau du commissaire aux élections fédérales

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Surveillance réglementaire se trouvent sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

## Responsabilité essentielle 3 : Révision des limites des circonscriptions électorales

Dans la présente section :

- ▶ [Description](#)
- ▶ [Progrès à l'égard des résultats](#)
- ▶ [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- ▶ [Répertoire des programmes](#)

### Description

Élections Canada offre des services financiers et administratifs aux commissions provinciales indépendantes pour soutenir la révision des limites des circonscriptions fédérales et permettre aux commissions de remplir leurs obligations prévues par la [Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales](#).

### Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par l'organisme pour atteindre les résultats et les cibles relativement à Révision des limites des circonscriptions électorales. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

#### Tableau 5 : Cibles et résultats relativement à Révision des limites des circonscriptions électorales

Le tableau 5 fournit un résumé des cibles et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats liés à Révision des limites des circonscriptions électorales.

À moins d'indication contraire, la mention « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement ne s'appliquait pas à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont pas disponibles.

#### Les commissions de délimitation des circonscriptions électorales peuvent présenter leur rapport final conformément aux exigences législatives.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Pourcentage des commissaires satisfaits des services et du soutien qu'ils ont reçus	Au moins 90 %	mars 2024	2021-2022 : Non disponible 2022-2023 : Non disponible <sup>1</sup> 2023-2024 : 80,7 %

Note de tableau 1 : Puisqu'un délai supplémentaire a été demandé par quatre commissions et par le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC), le sondage de satisfaction a été achevé à l'été 2023 et les résultats seront communiqués en 2023-2024.



Des renseignements supplémentaires sur [les résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du Bureau du directeur général des élections figurent dans l'InfoBase du GC.

## Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Révision des limites des circonscriptions électorales en 2023-2024 en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel du Bureau du directeur général des élections pour l'exercice.

### **Les commissions de délimitation des circonscriptions électorales peuvent présenter leur rapport final conformément aux exigences législatives**

La [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales](#) exigent que le nombre de sièges à la Chambre des communes et les limites des circonscriptions fédérales soient révisés après chaque recensement décennal, en fonction des changements et des mouvements démographiques survenus au pays. Ce travail est effectué par 10 commissions indépendantes de délimitation des circonscriptions électorales, lesquelles reçoivent des services financiers et administratifs d'Élections Canada.

La révision la plus récente s'est conclue le 22 septembre 2023, lorsque les nouveaux décrets de représentation, qui décrivent et nomment les nouvelles circonscriptions fédérales, sont entrés en vigueur par proclamation du gouverneur en conseil. Les rapports définitifs des commissions de délimitation des circonscriptions électorales fédérales de chaque province se trouvent sur le site Web du [redécoupage de 2022](#).

Les nouvelles limites seront établies dès la première dissolution du Parlement à survenir après le 22 avril 2024. À la suite de cette étape importante, cette responsabilité essentielle restera inactive jusqu'à ce que l'organisme se prépare à assister les commissions après le prochain recensement décennal.

Résultats obtenus :

- ▶ Élections Canada a assuré la coordination et le succès du redécoupage des circonscriptions fédérales, en veillant à ce qu'il soit réalisé dans les délais et de manière efficace.
- ▶ Il a fourni les outils et les ressources nécessaires pour permettre aux commissions de délimitation des circonscriptions de s'acquitter des responsabilités qui leur incombent en vertu de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.
- ▶ Il a assuré la liaison entre le président de la Chambre des communes et les 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales, ce qui a permis une communication et une collaboration efficaces.
- ▶ Il a géré les aspects financiers du redécoupage en traitant les paiements de dépenses et en fournissant le matériel et le soutien technique et administratif nécessaires.
- ▶ Il a facilité le dépôt des rapports finaux des commissions à la Chambre des communes, puis la préparation des décrets de représentation<sup>12</sup> qui comprennent des descriptions détaillées des limites et les noms des 343 circonscriptions fédérales.

---

<sup>12</sup> Exceptionnellement, il a fallu produire deux décrets de représentation pour ce redécoupage décennal : un pour le Québec et un pour les neuf autres provinces. Chacun des territoires, soit le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, ne compte qu'une seule circonscription fédérale; aucune modification des limites n'est donc nécessaire dans les territoires. Le 23 juin 2022, le Parlement a modifié la formule de représentation servant à déterminer le nombre de députés par province. La nouvelle loi prévoit que chaque province conserve, au minimum, le même nombre de députés qu'à la 43<sup>e</sup> législature, élue en 2019. Par conséquent, le Québec aura

- ▶ Il a nommé de nouveaux directeurs du scrutin dans chacune des 343 circonscriptions fédérales de la nouvelle carte électorale, tout en maintenant en poste les 338 directeurs du scrutin actuels jusqu'à la prise d'effet de la nouvelle carte.
- ▶ Il a mis à jour ses systèmes et ses ressources en fonction des changements apportés aux limites des circonscriptions afin d'assurer une transition harmonieuse ainsi que le maintien des limites et des sections de vote existantes et nouvelles, jusqu'à ce que la nouvelle carte entre pleinement en vigueur.
- ▶ Il a collaboré avec les directeurs du scrutin pour établir les nouvelles sections de vote<sup>13</sup> et pour trouver des lieux de vote potentiels qui répondent aux besoins des électeurs de chaque circonscription.
- ▶ Il a organisé une conférence de clôture du 2 au 4 octobre 2023, qui a permis aux principaux intervenants de se réunir et de mettre en commun leurs expériences et leurs pratiques exemplaires. Au cours de la conférence, les participants ont discuté des défis communs et ont formulé des recommandations pour améliorer les prochains redécoupages.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

### Tableau 6 : Aperçu des ressources requises pour Révision des limites des circonscriptions électorales

Le tableau 6 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	1 037 393	1 324 097
Équivalents temps plein	6	8

Des renseignements exhaustifs sur les ressources [financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du Bureau du directeur général des élections se trouvent dans l'InfoBase du GC.

## Répertoire des programmes

Révision des limites des circonscriptions électorales est appuyée des programmes suivants :

- ▶ Révision des limites des circonscriptions électorales

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Révision des limites des circonscriptions électorales se trouvent sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

78 députés au lieu des 77 calculés en octobre 2021 selon l'ancienne formule de représentation. C'est en raison de ce changement que le décret de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec a été publié séparément de celui des autres provinces.

<sup>13</sup> Le terme « section de vote » s'entend d'une petite subdivision géographique d'une circonscription pour laquelle est préparée une liste électorale et est aménagé un bureau de vote le jour de l'élection. Chaque circonscription compte environ 180 sections de vote, chacune servant quelque 375 électeurs. En milieu rural, une section de vote peut couvrir tout un village, alors qu'en milieu urbain, un grand immeuble peut constituer une section de vote à lui seul.

## Services internes

Dans la présente section :

- ▶ [Description](#)
- ▶ [Progrès à l'égard des résultats](#)
- ▶ [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- ▶ [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

### Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de communication;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion des acquisitions.

### Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par l'organisme pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Les services internes ont joué un rôle crucial dans le soutien des activités et des programmes opérationnels du Bureau du directeur général des élections, en veillant à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires pour servir les Canadiens.

Dans le cadre de ces efforts, Élections Canada a pris des mesures pour moderniser son système de paie des travailleurs électoraux, en attribuant à contrat la conception d'une nouvelle solution entièrement intégrée et en consultant les intervenants pour s'assurer qu'elle répondra aux besoins.

De plus, les services internes ont mis en œuvre une stratégie d'approvisionnement autochtone afin que les fournisseurs autochtones participent davantage aux activités d'approvisionnement d'Élections Canada. Ainsi, les possibilités d'approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones ont été répertoriées de manière proactive, ce qui a contribué à la diversité et à l'inclusion dans les pratiques d'approvisionnement de l'organisme.

Dans le cadre de ses efforts continus de modernisation et de rationalisation des processus, Élections Canada a permis aux administrateurs électoraux de signer électroniquement des documents numériques en toute sécurité. Afin d'orienter ses plans d'expansion, l'organisme a également mené une analyse de faisabilité pour évaluer les avantages et les inconvénients d'étendre aux tiers la possibilité de signer électroniquement des documents.

Pour mieux servir la population canadienne, Élections Canada a continué de moderniser son infrastructure et ses services numériques. Il a notamment mis au point une nouvelle architecture de données pour les adresses, qui constituera sa nouvelle norme en matière de collecte et de gestion de ce type de données. L'organisme aurait voulu que la migration des données et des applications vers le nuage soit plus avancée, mais les travaux ont été reportés en raison des changements apportés à la [Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage](#) du gouvernement du Canada et de priorités numériques concurrentes liées à la 45<sup>e</sup> élection générale. L'organisme réévaluera ses plans après la prochaine élection générale.

Même si cela n'était pas prévu pour 2023-2024, Élections Canada a commencé à préparer le déménagement de ses ressources informatiques vers un nouveau centre de données dont le modèle de service est mieux adapté au cycle électoral. Ce déménagement découle de la nécessité, pour des raisons techniques, de libérer le centre de données King Edward, qui héberge les systèmes actuels d'Élections Canada. En prévision du déménagement, l'organisme a commencé à inventorier ses outils, applications et services et à préparer leur migration.

Suivant les directives émises par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en décembre 2022, l'organisme a mis en œuvre le modèle de travail hybride commun qui oblige les employés à travailler sur place au moins deux jours par semaine ou 40 % de leur horaire habituel. Pour faciliter ce changement, l'organisme a mis à la disposition des employés des outils de réservation des postes de travail, des normes actualisées sur les déplacements, de l'équipement informatique amélioré et des technologies de vidéoconférence. De plus, une stratégie d'aménagement a été mise en œuvre pour optimiser les espaces de travail en éliminant les zones inutilisées et en adaptant les espaces existants au nombre variable d'employés présents.

Pour que l'effectif soit plus représentatif, Élections Canada s'est consacré à des activités qui favorisaient l'équité, la diversité et l'inclusion. L'organisme a pris des mesures pour éliminer les obstacles à l'emploi et assurer la représentation des groupes désignés<sup>14</sup> dans la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#) et d'autres groupes en quête d'équité. Parmi les mesures clés, il y a eu le lancement d'une stratégie de recrutement et de programmes de perfectionnement en faveur de l'inclusion. Des activités d'apprentissage et des séances de formation ont aussi été organisées pour aider les employés à reconnaître les préjugés inconscients et pour promouvoir des pratiques de recrutement équitables. L'organisme a également souligné des dates commémoratives importantes pour les groupes marginalisés afin de sensibiliser le personnel et d'améliorer l'inclusion en milieu de travail.

Par ailleurs, Élections Canada a commencé à mettre en œuvre son [Plan d'accessibilité](#). En 2023-2024, il a réalisé des progrès dans les domaines suivants afin de promouvoir l'inclusion des personnes handicapées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisme :

- ▶ Il a entrepris d'améliorer les connaissances en matière d'accessibilité au sein du personnel en élaborant des outils de formation et de soutien et en diffusant des ressources sur les pratiques exemplaires.
- ▶ Il a créé de nouveaux processus et outils, dont une nouvelle politique sur la création et la publication de produits numériques dans des formats substitués, pour aider les employés à concevoir des produits de communication accessibles.
- ▶ Il a élargi les consultations de personnes handicapées afin de recueillir leurs commentaires sur ses programmes et ses services internes.

---

<sup>14</sup> Les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres d'une minorité visible.

Afin d'améliorer les communications internes et de faciliter l'accès à l'information, Élections Canada a continué d'améliorer son intranet. L'organisme a pris plusieurs mesures pour que le contenu de son site Web soit accessible, exact, concis et disponible en anglais et en français. Il a notamment mis à jour une partie du contenu existant et établi de nouveaux modèles afin d'uniformiser les téléchargements de documents, ce qui a amélioré l'accessibilité pour tous les utilisateurs.

Enfin, les services internes ont aidé l'organisme à élaborer un plan d'action sur les langues officielles, qui prévoit des outils et des procédures qui aideront les employés à respecter leurs obligations en matière de langues officielles et à fournir des services en anglais et en français.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

### Tableau 7 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 7 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	61 524 450	74 611 674
Équivalents temps plein	303	370

Des renseignements exhaustifs sur les ressources [financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du Bureau du directeur général des élections se trouvent dans l'InfoBase du GC.

## Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada doivent respecter la cible de 5 % de la valeur totale des marchés en ce qui concerne l'attribution de marchés à des entreprises autochtones. Cet engagement doit être entièrement mis en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

### Résultat du Bureau du directeur général des élections pour 2023-2024

#### Tableau 8 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones<sup>1</sup>

Comme il est indiqué dans le tableau 8, le Bureau du directeur général des élections a attribué 17,6 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones pour l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2023-2024
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones <sup>2</sup> (A)	18 446 537
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones <sup>3</sup> (B)	104 931 236
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général (C)	0
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones $[A / (B - C) \times 100]$	17,6 %

Note de tableau 1 : Aux fins de mesure du rendement quant à la cible minimale de 5 % pour l'exercice 2023-2024, les données présentées dans ce tableau reposent sur la façon dont Services aux Autochtones Canada (SAC) définit une « entreprise autochtone »,

c'est-à-dire une entreprise dont le propriétaire exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal; qui est inscrite au [Répertoire des entreprises autochtones](#); ou qui est inscrite à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.

Note de tableau 2 : Comprend les modifications de marchés conclus avec des entreprises autochtones et des marchés conclus avec des entreprises autochtones au moyen de cartes d'achat de plus de 10 000 \$, et pourrait inclure les marchés de sous-traitance conclus avec des entreprises autochtones.

Note de tableau 3 : Comprend les modifications de marchés conclus et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat de plus de 10 000 \$.

En 2023-2024, Élections Canada a favorisé la diversité et l'inclusion dans ses pratiques d'approvisionnement en augmentant les occasions d'affaires pour les entreprises autochtones. Voici quelques réalisations d'Élections Canada :

- ▶ La proportion totale de marchés et de modifications de marchés attribués à des entreprises autochtones est passée de 3,4 % en 2022-2023 à 17,6 % en 2023-2024, ce qui représente une hausse de 13,9 millions de dollars.
- ▶ L'organisme a réservé à des entreprises autochtones des marchés prévoyant des services professionnels de TI.
- ▶ Il a eu recours aux médias sociaux pour mieux informer les fournisseurs autochtones des possibilités d'approvisionnement et de consultation.
- ▶ Il s'est prévalu d'une offre à commandes<sup>15</sup> avec une entreprise autochtone offrant des services d'enquête.
- ▶ Il a modifié les formulaires de soumission pour les produits et les services partagés avec les directeurs du scrutin pour permettre aux fournisseurs autochtones de s'identifier comme tels.
- ▶ Il a communiqué de manière proactive avec les responsables fonctionnels pour dresser une liste des possibilités de contrat avec des entreprises autochtones.
- ▶ Il a mis en place une formation obligatoire sur les considérations autochtones à l'intention de son équipe d'approvisionnement.

Dans son Plan ministériel 2024-2025, l'organisme prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2023-2024, il aurait attribué 6 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones.

## Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section :

- ▶ [Dépenses](#)
- ▶ [Financement](#)
- ▶ [Faits saillants des états financiers](#)
- ▶ [Ressources humaines](#)

### Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles de l'organisme de 2021-2022 à 2026-2027.

---

<sup>15</sup> Une offre à commandes est une offre d'un fournisseur potentiel qui s'engage à fournir des biens, des services ou une combinaison des deux à des prix convenus à l'avance, selon des modalités déterminées et selon les besoins.

## Cadre financier

Le double mécanisme de financement du Bureau du directeur général des élections et ses pratiques de planification découlent de son mandat. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire du personnel permanent et n'est pas touché par le cycle électoral. Aussi bien Élections Canada que le Bureau de la commissaire aux élections fédérales ont des autorisations législatives de prélever des fonds directement sur le Trésor pour toute autre dépense. Ces autorisations permettent aux deux entités du Bureau du directeur général des élections d'avoir accès aux fonds nécessaires à l'exécution de leur mandat, dans le respect de leur indépendance par rapport au gouvernement. Le Bureau du directeur général des élections poursuit ses efforts pour remplacer et moderniser ses systèmes informatiques, et s'appuie sur des pratiques de gestion financière et sur des mécanismes de surveillance afin d'exercer une saine gestion, de faire un usage prudent de ses ressources et d'optimiser ses ressources dans toutes ses activités.

Dans le système parlementaire canadien, les élections générales sont prévues à date fixe, mais peuvent être déclenchées à l'avance. C'est particulièrement le cas en situation de gouvernement minoritaire. Les élections partielles, qui ont lieu lorsqu'un siège devient vacant à la Chambre des communes, sont également imprévisibles, car Élections Canada n'a aucun contrôle sur leur fréquence et le moment où elles ont lieu. Les changements législatifs et les forces du marché en ce qui concerne l'approvisionnement en biens et services peuvent en outre avoir une grande influence sur une élection générale. C'est pourquoi Élections Canada ne tient pas compte des activités liées à la conduite des élections dans ses prévisions du budget principal des dépenses jusqu'à l'année d'une élection à date fixe.

## Sommaire du rendement budgétaire

### Tableau 9 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 9 indique la somme d'argent dépensée par le Bureau du directeur général des élections au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2023-2024 <sup>1</sup>	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Administration et surveillance des activités électorales <sup>2</sup>	s.o.	s.o.	2021-2022 : 555 990 903 2022-2023 : s.o. 2023-2024 : s.o.
Observation et contrôle d'application de la loi électorale <sup>2</sup>	s.o.	s.o.	2021-2022 : 7 267 285 2022-2023 : s.o. 2023-2024 : s.o.
Administration électorale <sup>3</sup>	115 109 165	145 129 677	2021-2022 : s.o. 2022-2023 : 104 296 960 2023-2024 : 144 091 585
Surveillance réglementaire <sup>4</sup>	27 183 202	29 575 523	2021-2022 : s.o. 2022-2023 : 30 602 013 2023-2024 : 29 039 136
Révision des limites des circonscriptions électorales <sup>5</sup>	1 037 393	1 324 097	2021-2022 : s.o. 2022-2023 : 10 119 937 2023-2024 : 1 324 097



Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2023-2024 <sup>1</sup>	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
<b>Total partiel</b>	<b>143 329 760</b>	<b>176 029 298</b>	2021-2022 : 563 258 188 2022-2023 : 145 018 910 2023-2024 : 174 454 818
Services internes <sup>6</sup>	61 524 450	75 480 132	2021-2022 : 64 029 660 2022-2023 : 68 114 464 2023-2024 : 74 611 674
<b>Total</b>	<b>204 854 210</b>	<b>251 509 429</b>	2021-2022 : 627 287 848 2022-2023 : 213 133 374 2023-2024 : 249 066 492

Note de tableau 1 : Les autorisations totales pouvant être utilisées désignent les montants pouvant être dépensés durant l'exercice financier, y compris ceux accordés après l'adoption du budget principal des dépenses et le redressement pour les dépenses législatives.

Note de tableau 2 : Les rapports après 2021-2022 ne contiendront plus ces responsabilités essentielles en raison du renouvellement du Cadre ministériel des résultats de l'organisme.

Note de tableau 3 : Cette responsabilité essentielle s'applique à compter de 2022-2023. Elle remplace « Administration et surveillance des activités électorales », une responsabilité essentielle des années précédentes.

Note de tableau 4 : Cette responsabilité essentielle s'applique à compter de 2022-2023. Elle remplace « Observation et contrôle d'application de la loi électorale », une responsabilité essentielle des années précédentes.

Note de tableau 5 : Avant l'exercice financier 2022-2023, les dépenses attribuées au redécoupage décennal des circonscriptions électorales étaient inscrites sous « Administration et surveillance des activités électorales ».

Note de tableau 6 : La part des dépenses totales que représentent les Services internes varie considérablement d'un exercice à l'autre, principalement en raison du cycle électoral et des priorités de transformation numérique des services internes. Pour le cycle de quatre ans s'étant terminé en 2023-2024, elle a oscillé entre 10 % et 32 %, pour une moyenne de 20 % sur la période.

## Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Les dépenses réelles illustrent la fluctuation des ressources d'une année à l'autre. Elles fluctuent généralement au gré du cycle électoral : elles augmentent dans l'exercice précédant une élection générale, culminent dans celui de l'élection et chutent abruptement dans celui qui suit l'élection.

Au cours de la période présentée dans le tableau, Élections Canada a tenu sa 44<sup>e</sup> élection générale en 2021-2022. Dans les années qui suivent une élection, les dépenses de l'organisme diminuent habituellement. Cependant, en raison du contexte de gouvernement minoritaire, Élections Canada a dû retourner à l'état de préparation immédiatement après la 44<sup>e</sup> élection générale. Par conséquent, les dépenses n'ont pas connu la baisse habituelle observée après un scrutin. De plus, en 2022-2023, l'organisme a commencé un nouveau cycle d'investissements touchant ses priorités de transformation numérique afin de garantir un processus électoral prenant assise sur une infrastructure sûre et fiable qui répond aux attentes des Canadiens. Ces investissements visent notamment les services de vote, l'inscription des électeurs, la plateforme de conduite des élections, la gestion des données et les services de plateforme partagée. Enfin, la révision décennale des limites des circonscriptions électorales qui a commencé en 2020-2021 a engendré la plus grande partie de ses dépenses en 2022-2023. Ces fluctuations touchent uniquement les postes législatifs.

L'écart de 44 millions de dollars qui s'observe entre le budget principal des dépenses 2023-2024 et les dépenses réelles est principalement dû aux activités de préparation à la 45<sup>e</sup> élection générale, qui ont duré plus longtemps, à la tenue de six élections partielles et à la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives, qui impliquaient le versement de paiements rétroactifs. Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du GC](#).



### Tableau 10 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 10 indique la somme d'argent que le Bureau du directeur général des élections prévoit dépenser au cours des trois prochains exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2024-2025 <sup>1</sup>	Dépenses prévues 2025-2026 <sup>1</sup>	Dépenses prévues 2026-2027 <sup>1</sup>
Administration électorale	140 011 295	102 224 758	67 745 710
Surveillance réglementaire	27 036 727	26 526 729	24 139 350
Révision des limites des circonscriptions électorales	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>167 048 022</b>	<b>128 751 487</b>	<b>91 885 060</b>
Services internes	92 240 266	67 081 803	60 285 482
<b>Total</b>	<b>259 288 288</b>	<b>195 833 290</b>	<b>152 170 542</b>

Note de tableau 1 : Les dépenses prévues représentent le montant que le Bureau du directeur général des élections a prévu dépenser durant l'exercice financier, selon le budget principal des dépenses et le plan ministériel de cet exercice.

### Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Comme mentionné concernant le tableau 9, les dépenses prévues de l'organisme reflètent généralement le cycle électoral.

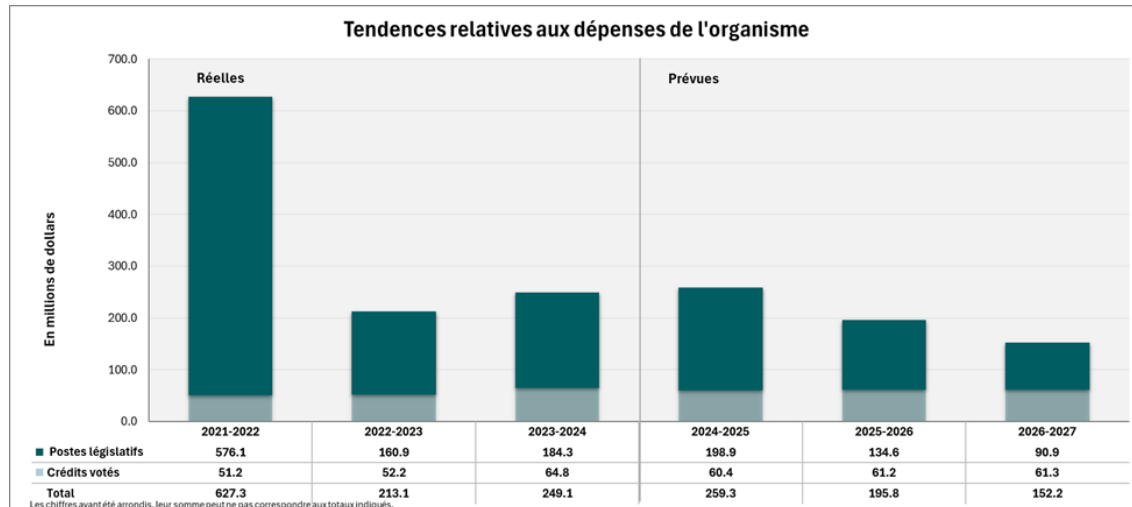
Au cours de la période présentée au tableau 10, l'organisme se préparera, selon le nouveau décret de représentation, à mener une élection dans 343 circonscriptions, et maintiendra, étant donné le gouvernement minoritaire, un niveau élevé de préparation jusqu'à la date la plus tardive à laquelle la 45<sup>e</sup> élection générale peut être déclenchée (automne 2025). Il continuera également d'investir dans ses priorités de transformation numérique. Ces fluctuations touchent uniquement les postes législatifs. Comme on le mentionne dans la section Cadre financier, Élections Canada n'inclut les activités liées à la conduite des élections dans ses prévisions du budget principal des dépenses qu'à compter de l'exercice d'une élection à date fixe. Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du GC](#).

## Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif de l'organisme par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consulter les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

### Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif de l'organisme pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.



### Version texte du graphique 1

Année	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Postes législatifs	576 110 859	160 933 757	184 282 609	198 925 252	134 646 225	90 875 008
Crédits votés	51 176 989	52 199 617	64 783 882	60 363 036	61 187 065	61 295 534
<b>Total</b>	<b>627 287 848</b>	<b>213 133 374</b>	<b>249 066 492</b>	<b>259 288 288</b>	<b>195 833 290</b>	<b>152 170 542</b>

### Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Les dépenses de l'organisme fluctuent généralement en fonction du cycle électoral et du cycle de redécoupage. On trouve plus de renseignements dans les sections [Cadre financier](#) et [Sommaire du rendement budgétaire](#) du présent rapport.

Pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives du Bureau du directeur général des élections consulter les [Comptes publics du Canada](#).

### Faits saillants des états financiers

[Les états financiers](#) du Bureau du directeur général des élections (audités) pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 sont publiés sur son site Web.

Les états financiers sont préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada, lesquelles se fondent sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.<sup>16</sup> Cette méthode de comptabilité, appelée comptabilité d'exercice, diffère de la méthode utilisée pour présenter les données dans les sections précédentes, puisque ces données reposent sur les autorisations votées par le Parlement en fonction d'une comptabilité de caisse modifiée.

### Tableau 11 : État condensé des résultats (non audité) terminé le 31 mars 2024 (en dollars)

Le tableau 11 résume les charges et les revenus pour 2023-2024 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

<sup>16</sup> Les différences entre les montants des états financiers et ceux des états condensés sont attribuables à l'arrondissement.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats prévus 2023-2024	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	270 455 420	223 581 605	46 873 815
Total des revenus	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	270 455 420	223 581 605	46 873 815

L'écart de 46,9 millions de dollars entre les résultats réels et les résultats prévus s'explique principalement par l'augmentation des coûts pour la préparation de la 45<sup>e</sup> élection générale, le coût des nouvelles conventions collectives, incluant les paiements rétroactifs, et le coût pour la tenue de six élections partielles. Élections Canada n'inclut pas les coûts des élections partielles dans ses résultats prévus, car elles n'ont lieu que lorsqu'un siège devient vacant à la Chambre des communes et l'organisme n'a aucun contrôle sur le moment où elles sont déclenchées.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2023-2024 sont fournis dans [l'État des résultats prospectif et les notes de 2023-2024](#) du Bureau du directeur général des élections.

Le tableau 12 résume les charges et les revenus réels affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats réels de 2022-2023	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Total des charges	270 455 420	220 020 412	50 435 008
Total des revenus	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	270 455 420	220 020 412	50 435 008

L'augmentation des charges totales de 50,4 millions de dollars en 2023-2024 par rapport à 2022-2023 s'explique principalement par une augmentation nette des charges entre les activités postélectorales associées à la 44<sup>e</sup> élection générale et les préparatifs de la 45<sup>e</sup> élection générale, le coût des nouvelles conventions collectives, une augmentation des investissements dans les initiatives de transformation numérique et la tenue de cinq élections partielles de plus qu'en 2023-2024, contre une réduction des dépenses en raison de la fermeture des activités liées à la révision des limites des circonscriptions électorales.

### Tableau 13 : État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2024 (en dollars)

Le tableau 13 fournit un résumé des passifs (ce qu'il doit) et des actifs (ce qu'il possède) de l'organisme, qui aident à déterminer la capacité de celui-ci à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2023-2024)	Exercice précédent (2022-2023)	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Total du passif net	41 991 320	31 972 110	10 019 210
Total des actifs financiers nets	31 441 155	24 257 305	7 183 850
Dette nette de l'organisme	(10 550 165)	(7 714 805)	(2 835 360)
Total des actifs non financiers	44 515 474	47 791 655	(3 276 181)

Situation financière nette de l'organisme	33 965 309	40 076 850	(6 111 540)
---	------------	------------	-------------

Les montants les plus élevés inclus dans le passif net de 2023-2024 sont de 19,4 millions de dollars pour les charges à payer (surtout les comptes créditeurs), de 9,0 millions en provisions pour les indemnités de vacances et les indemnités de départ des employés et de 9,5 millions pour les salaires et les avantages sociaux. Les actifs financiers comprennent 28,9 millions de dollars à recevoir du Trésor et 2,5 millions de dollars pour les débiteurs et avances. Les actifs non financiers comprennent 22,1 millions de dollars en stocks de fournitures (surtout le matériel électoral), 16,6 millions en immobilisations corporelles et 5,8 millions en charges payées d'avance.

L'augmentation du passif net de 10,0 millions de dollars pour 2023-2024 par rapport à 2022-2023 est principalement attribuable aux charges à payer en fin d'exercice et les salaires et avantages sociaux à payer. L'augmentation des actifs financiers nets de 7,2 millions de dollars est surtout attribuable à une augmentation du montant à recevoir du Trésor, qui s'explique par une augmentation des charges à payer. La diminution nette de 3,3 millions de dollars dans les actifs non financiers est principalement attribuable à la diminution de 1,9 million de dollars en stocks de fournitures (utilisation dans les élections partielles et radiation des articles désuets), à la diminution de 1,6 million en immobilisations corporelles et à l'augmentation de 0,3 million en charges payées d'avance.

## Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues de l'organisme pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.

### Tableau 14 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 14 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, lesquels sont associés aux responsabilités essentielles et aux services internes du Bureau du directeur général des élections pour les trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024
Administration et surveillance des activités électorales <sup>1</sup>	896	s.o.	s.o.
Observation et contrôle d'application de la loi électorale <sup>1</sup>	43	s.o.	s.o.
Administration électorale <sup>2</sup>	s.o.	506	651
Surveillance réglementaire <sup>3</sup>	s.o.	183	179
Révision des limites des circonscriptions électorales <sup>4</sup>	s.o.	28	8
<b>Total partiel</b>	<b>939</b>	<b>717</b>	<b>838</b>
Services internes	311	320	370
<b>Total</b>	<b>1 250</b>	<b>1 037</b>	<b>1 208</b>

Note de tableau 1 : Ces responsabilités essentielles ne feront plus l'objet d'un rapport après 2021-2022.

Note de tableau 2 : Cette responsabilité essentielle s'applique à compter de 2022-2023. Elle remplace « Administration et surveillance des activités électorales », une responsabilité essentielle des années précédentes.

Note de tableau 3 : Cette responsabilité essentielle s'applique à compter de 2022-2023. Elle remplace « Observation et contrôle d'application de la loi électorale », une responsabilité essentielle des années précédentes.

Note de tableau 4 : Avant l'exercice financier 2022-2023, les équivalents temps plein affectés au redécoupage décennal des circonscriptions électorales étaient inscrits sous « Administration et surveillance des activités électorales ».

### Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

La fluctuation des équivalents temps plein résulte également du cycle électoral et s'explique en grande partie par les raisons mentionnées dans la section [Sommaire du rendement budgétaire](#) du présent rapport.

#### Tableau 15 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 15 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein réels, pour chaque responsabilité essentielle et les services internes du Bureau du directeur général des élections au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2024-2025	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027
Administration électorale	750	580	402
Surveillance régulatoire	198	192	184
Révision des limites des circonscriptions électorales	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>948</b>	<b>772</b>	<b>586</b>
Services internes	390	372	341
<b>Total</b>	<b>1 338</b>	<b>1 144</b>	<b>927</b>

### Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

La fluctuation des équivalents temps plein résulte également du cycle électoral et s'explique en grande partie par les raisons mentionnées dans la section [Sommaire du rendement budgétaire](#) du présent rapport.

## Renseignements sur l'organisme

### Profil organisationnel

#### Ministre de tutelle :

L'honorable Dominic LeBlanc, C. P., c. r., député, Ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales

#### Administrateur général :

Stéphane Perrault, Directeur général des élections du Canada

#### Organisme :

Bureau du directeur général des élections

**Instruments habilitants :**

- ▶ [Loi électorale du Canada L.C. 2000 ch.9](#)
- ▶ [Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales L.R.C. 1985 ch. E-3](#)
- ▶ [Loi référendaire L.C. 1992 ch. 30](#)

**Année de création :**

1920

**Coordonnées de l'organisme**

**Adresse**

Élections Canada  
30 rue Victoria  
Gatineau (Québec)  
K1A 0M6

**Renseignements généraux**

---

**Téléphone**

1-800-463-6868 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

001-800-514-6868 (sans frais au Mexique)

613-993-2975 (de partout dans le monde)

Pour les personnes sourdes ou malentendantes

ATS 1-800-361-8935 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

**Télécopieur**

613-954-8584

1-888-524-1444 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

**Pour les médias**

---

**Téléphone**

1-877-877-9515

819-939-1900

ATS 1-800-361-8935

**Télécopieur**

613-954-8584

**Courriel :** [info@elections.ca](mailto:info@elections.ca)

**Site Web :** [elections.ca](http://elections.ca)

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web d'[Élections Canada](#) :

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes Plus
- ▶ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- ▶ Nouvelles mesures législatives
- ▶ Poursuites judiciaires

# Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

## Définitions

### **analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])**

Outil analytique servant à soutenir l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives et à évaluer les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur divers ensembles de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre. L'ACS Plus est un processus permettant de comprendre qui est touché par l'occasion ou l'enjeu évalué par l'initiative, d'établir comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées ainsi que de déterminer et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, les handicaps, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

### **cadre ministériel des résultats (departmental results framework)**

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

### **cible (target)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (appropriation)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (budgetary expenditures)**

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

### **dépenses législatives (statutory expenditures)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)**

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues (planned spending)**

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées (voted expenditures)**

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**entreprise autochtone (Indigenous business)**

Organisation qui, aux fins de l'Annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

**équivalent temps plein (full-time equivalent)**

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

**indicateur de rendement (performance indicator)**

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)**

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale (horizontal initiative)**

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan (plan)**

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**Plan ministériel (Departmental Plan)**

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les Plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

**priorité ministérielle (departmental priority)**



Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

**priorités pangouvernementales (government-wide priorities)**

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement dans le [discours du Trône du 23 novembre 2021](#) : bâtir un présent et un avenir plus sains, faire croître la croissance d'une économie plus résiliente, mener une action climatique audacieuse, travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion, avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation et lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

**programme (program)**

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

**Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)**

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

**rendement (performance)**

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons ont été dégagées.

**répertoire des programmes (program inventory)**

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

**responsabilité essentielle (core responsibility)**

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat (result)**

Conséquence attribuable en partie à un ministère, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

**résultat ministériel (departmental result)**

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.